



©Jean-Philippe Desvaux

Formation

**APPLICATION DE BONNES
PRATIQUES POUR LE SUIVI, LA
CAPTURE ET LA MANIPULATION
AVEC GESTES SIMPLES SUR
TORTUES (HORS TORTUES MARINES)**

13/10 au 16/10/2026
TORTUPÔLE FRANCE, Carnoules (83)

CONTENU ET OBJECTIFS

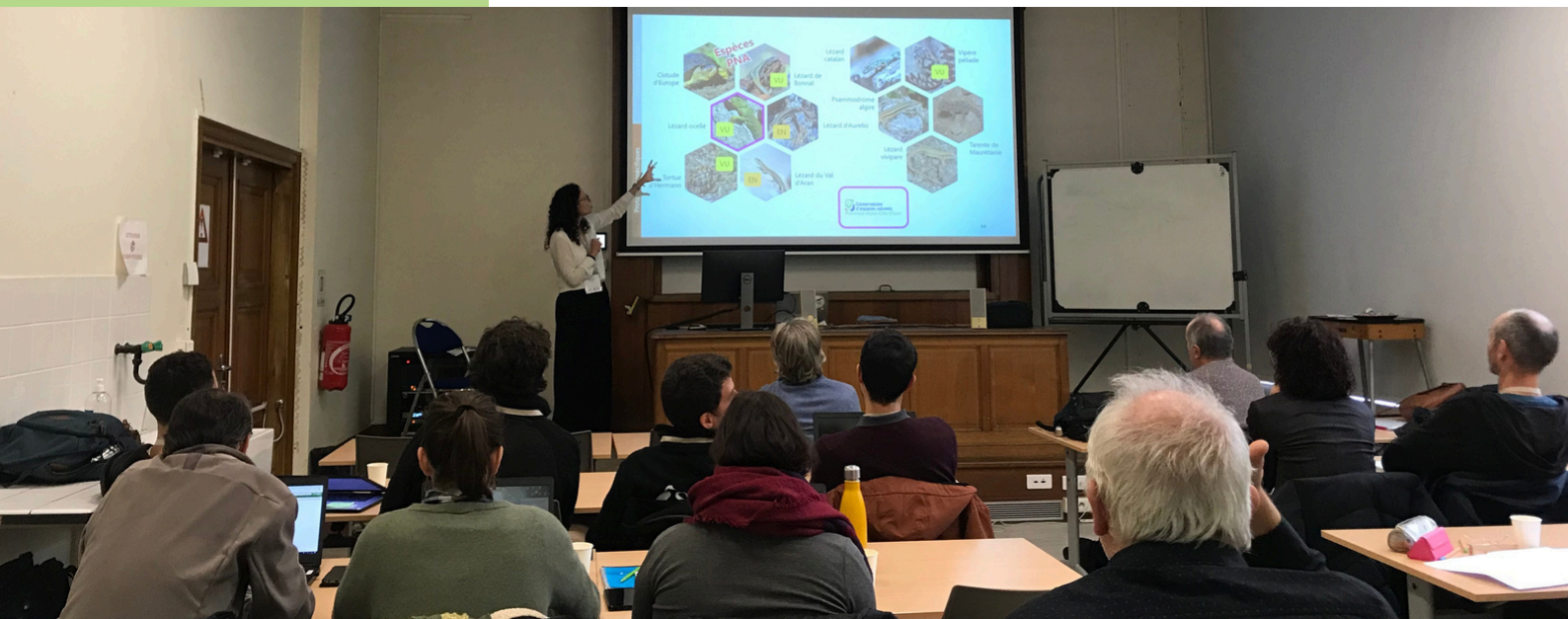
OBJECTIFS

- Améliorer ses connaissances concernant le cadre réglementaire s'appliquant à la manipulation de la faune sauvage
- Acquérir des compétences liées à la manipulation et à la mise en œuvre de procédures faiblement invasives sur tortues en respectant le bien-être animal
- Être sensibilisé aux menaces pesant sur les tortues et à la problématique des espèces exotiques envahissantes

Pourquoi cette formation ?

En plus des objectifs ci-contre, cette formation vise également à répondre à l'article 4 de l'arrêté du 18 décembre 2014 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de capture de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets. Bien que n'étant soumises à aucun arrêté spécifique, les formations identifiées dans l'article 4 de l'arrêté cité sont fortement souhaitées afin de guider les services instructeurs (DREAL) dans les dossiers de demandes de dérogations de capture.

**3,5 jours de formation
sur 27h**



FORMATEURS



AUDREY TROCHET
SHF

Titulaire d'un doctorat en écologie obtenu en 2013, Audrey est arrivée à la SHF en 2020. Elle en est la responsable scientifique depuis 2023. Elle intervient dans le cadre de la formation "Utilisation des animaux de la faune sauvage non hébergée à des fins scientifiques".



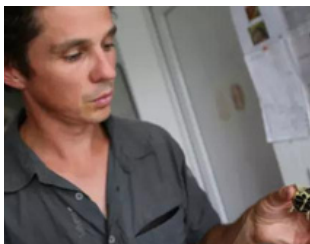
LAURE BOURGAULT
SHF

Titulaire d'un Master Economie et Environnement, avec 15 ans d'expérience en herpétologie, Laure est arrivée à la SHF en 2023. Elle est en charge de l'animation des plans nationaux d'actions en faveur du Lézard ocellé et de la Cistude d'Europe.



ANTHONY OLIVIER
Tour du Valat

Ingénieur d'études, Anthony a intégré l'équipe de la Tour du Valat en 1996. Il est garde commissionné de la Réserve naturelle régionale de la Tour du Valat. Expert de la Cistude d'Europe, il est notamment en charge d'un suivi à long terme de l'espèce, initié en 1997, sur la Tour du Valat.



JEAN-MARIE BALLOUARD
SOPTOM

Jean-Marie, docteur en écologie de l'Université de Poitiers, a effectué sa thèse au Centre d'Études Biologiques de Chizé (CEBC-CNRS). Il a intégré la SOPTOM en tant que chargé de mission scientifique en 2011. Depuis 2023, il en est le coordinateur scientifique.



STÉPHANE GAGNO
SOPTOM

Directeur zoologique adjoint au Village des Tortues, Stéphane est également vétérinaire de cette structure où il soigne 1 600 tortues de cinquante espèces différentes. Il a notamment pris en charge les tortues blessées lors de l'incendie du massif des Maures en 2021.

ORGANIGRAMME

EQUIPE DE LA SHF



Charlotte Hubler

Chargée de mission
formations

Référente handicap
et référente
pédagogique



Laure Bourgault

Animatrice des PNA
Cistude d'Europe et
Lézard ocellé



Audrey Trochet

Responsable
scientifique



Anne Lombardi

Directrice



Isabelle Chauvin

Responsable administrative

INTERVENANTS EXTERNES



**Jean-Marie
Ballouard**

Chargé de mission
scientifique à la
SOPTOM



Anthony Olivier

Garde commissionné de
la Réserve naturelle
régionale de la Tour du
Valat



Stéphane Gagno

Vétérinaire au Village
des Tortues



Sébastien Caron

Directeur de la SOPTOM

PROGRAMME DÉTAILLÉ

MARDI 13 OCTOBRE, 9 H - 18 H

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
9h00 - 9h30	Accueil et "ice breaker" <i>Intervenante : Laure Bourgault</i>	
9h30 - 10h30	Règlementation française applicable à la manipulation sur faune sauvage [salle] <i>Intervenante : Audrey Trochet</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître la réglementation autour de la manipulation impliquant des gestes simples sur faune sauvage
10h30 - 10h45	Pause	
10h45 - 11h45	Principes éthiques et règle des 3R [salle] <i>Intervenante : Audrey Trochet</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les principes éthiques de Réduction-Raffinement-Remplacement (3R)• Être capable de mener une réflexion sur l'utilisation d'animaux de la faune sauvage dans les suivis en milieu naturel
11h45 - 12h30	Rappels sur l'écologie des espèces cibles [salle] <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître l'écologie des espèces cibles (tortues terrestres et tortues aquatiques)
12h30 - 13h30	Pause déjeuner	
13h30 - 14h00	Visite d'une structure sous AOE : le Village des tortues <i>Intervenant : Jean-Marie Ballouard</i>	<ul style="list-style-type: none">• Observer des enclos destinés au maintien de tortues en captivité• Comprendre une analyse technique des paramètres environnementaux
14h00 - 15h45	Techniques de détection et de capture existantes sur les espèces cibles [salle] <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différentes techniques utilisées pour la capture des tortues (dont détection par chiens)• Savoir identifier et appliquer la méthode la plus pertinente

PROGRAMME DÉTAILLÉ

MARDI 13 OCTOBRE, 9 H - 18 H | SUITE

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
15h45 - 16h	Pause	
16h00-17h45	Bonnes pratiques à appliquer pour la prise de mesures morphologiques [TP] <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différentes techniques utilisées pour réaliser des prises de mesures morphologiques sur tortues• Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués
17h45 - 18h00	Bilan de la journée et informations diverses <i>Intervenante : Laure Bourgault</i>	



PROGRAMME DÉTAILLÉ

MERCREDI 14 OCTOBRE, 9 H - 18 H

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
9h00 - 9h15	Accueil et lancement de la journée <i>Intervenante : Laure Bourgault</i>	
9h15 - 10h15	Enjeux et menaces qui touchent les tortues (PNA) [salle] <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Laure Bourgault</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différentes menaces qui pèsent sur les tortues• Connaître les coordinateurs nationaux (voire régionaux) des PNA associés aux espèces cibles
10h15 - 12h00 dont pause	Risques sanitaires et procédures à appliquer [salle] <i>Intervenants : Sébastien Caron & Stéphane Gagno</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différentes maladies et pathogènes susceptibles d'être présents dans les populations naturelles de tortues et savoir comment réagir face à un animal malade• Connaître les méthodes de prélèvements utilisés pour détecter la présence de maladies et pathogènes
12h00 - 12h30	Saisie des données (SINP et module CMR) [salle] <i>Intervenante : Audrey Trochet</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les bases de données et la circulation de ces dernières dans le cadre du SINP• Maîtriser la saisie de données de CMR sur le module de saisie GeoNature dédié
12h30-13h30	Pause déjeuner	
13h30 - 13h45	Réveil pédagogique <i>Intervenante : Laure Bourgault</i>	

PROGRAMME DÉTAILLÉ

MERCREDI 14 OCTOBRE, 9 H - 18 H | SUITE

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
13h45 - 15h30	Méthodes à appliquer pour le prélèvement d'ADN non invasif et techniques de marquage existantes sur les espèces cibles [TP] <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard et Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différentes techniques utilisées pour prélever de l'ADN sur tortues• Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués• Connaître les différentes techniques utilisées pour marquer individuellement des tortues
15h30 - 15h45	Pause	
15h45 - 17h45	Suivis en milieu naturel [Terrain] : - Tortues aquatiques (protocole de capture, pose de nasses) <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués
17h45 - 18h00	Bilan de fin de journée et informations diverses <i>Intervenante : Laure Bourgault</i>	



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JEUDI 15 OCTOBRE, 9 H - 18 H

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
9h00 - 9h15	Accueil et lancement de la journée <i>Intervenante : Laure Bourgault</i>	
9h15 - 10h15	Points limites (signes de stress des animaux) et recours [salle] <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser l'ensemble des signes de stress connus chez les tortues• Savoir les détecter et réagir en milieu naturel
10h15 - 11h45 dont pause	Espèces invasives : réglementation, méthodes à appliquer, procédures à conduire [salle] <i>Intervenant : Jean-Marie Ballouard</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les espèces exotiques susceptibles d'être rencontrées en milieu naturel• Savoir comment réagir
11h45 - 12h30	Focus sur la télémétrie [salle] - Suivi GPS sur Trachemys spp. <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les techniques de télémétrie applicables au suivi des espèces cibles
12h30 - 14h00	Pause déjeuner	
14h00 - 17h45 dont pause	Suivis en milieu naturel [Terrain] : - Tortues terrestres (protocole de suivi mis en œuvre, suivi télémétrique et CMR) - Tortues aquatiques (protocole de capture, suivi) <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués
17h45 - 18h00	Bilan de la journée et informations diverses <i>Intervenante : Laure Bourgault</i>	

PROGRAMME DÉTAILLÉ

VENDREDI 16 OCTOBRE, 9 H - 12H45

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
9h00 - 9h15	Accueil et lancement de la journée <i>Intervenante : Laure Bourgault</i>	
9h15 - 11h15 dont pause	Mise en situation pratique [salle] : -Élaboration de protocoles -Identification des problématiques [TP] : -Application des protocoles <i>Intervenants : Audrey Trochet, Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer une stratégie• Proposer des protocoles adaptés• Effectuer les opérations attendues• Respecter les devoirs et obligations liées aux pratiques effectuées
11h15 - 12h15	Évaluation des compétences acquises*	
12h15 - 12h45	Bilan de retour sur la formation	

*Modalité d'évaluation de la formation

L'apprenant est soumis à une évaluation sommative individuelle des compétences acquises en fin de formation. Cette évaluation sanctionne l'acquisition des compétences visées par l'action : les résultats sont livrés dans un délai de 10 jours, et en cas de réussite (résultat = ou > à 80%) l'organisme délivre une attestation de réussite. L'organisme de formation remet à l'apprenant une attestation de participation et un certificat de réalisation. L'évaluation aura lieu le vendredi 16 octobre 2026 à 11h15. Nature de l'évaluation : questionnaire composé d'une série de questions - QCM et questions ouvertes.



INFORMATIONS PRATIQUES



Lieu de formation et accessibilité

TORTUPÔLE FRANCE, 1065 Route du Luc, D97, 83660 Carnoules

Venir en Voiture :

- Depuis TOULON, prendre la sortie n°11 CARNOULES
- Depuis MARSEILLE, prendre la direction AUBAGNE, TOULON puis CARNOULES sortie n°11
- Depuis LYON, prendre la sortie n°35 BRIGNOLES et suivre Flassans/Issole-Besse/Issole.

Parking gratuit sur place.



Nombre de participants

La formation est limitée à 12 participants.

Le nombre minimum de participants est fixé à 10.



Publics concernés

Professionnels



Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme sanctionnant un minimum de 3 années d'études supérieures dans une discipline scientifique (écologie/biologie) ou être un personnel en activité ayant validé 2 années d'études supérieures dans une discipline scientifique (écologie/biologie) et un minimum de 2 années d'expérience professionnelle
- Connaître la procédure de demande de dérogation de capture d'espèces protégées
- Être amené(e) à travailler sur les tortues dans le cadre de ses activités professionnelles.



Modalités de dispense

Présentiel, inter-entreprises et collectif.

Rythme continu.



Contenu et méthodes pédagogiques

Exposés théoriques, travaux pratiques et mise en situation sur le terrain.

Méthodes : expositive, interrogative, active et co-active.

Supports fournis avec ressources pédagogiques.



Matériel et équipements conseillés

Cahier, stylo, vêtements robustes, vêtements de pluie, chaussures de randonnée, couvre-chef, crème solaire, gourde, paire de jumelles, appareil photo.



Déplacements lors de la formation

Déplacements sur le terrain en covoiturage avec les véhicules des formateurs et des participants.



Informations sur l'hébergement et la restauration

De nombreux hébergements se trouvent à proximité (gîtes, campings, hotels, etc.).

De nombreux points de restaurant se trouvent dans le parc et à proximité (snacks, restaurants, centres commerciaux, etc.).



Note

Les repas du mardi et du jeudi midi sont inclus dans le tarif de la formation et auront lieu le mardi dans le snack du lieu de formation, et le jeudi dans un restaurant à proximité.



Contact

Pour toute question, merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@lashf.org

INSCRIPTION



Le nombre de participants étant limité, ne tardez pas à renseigner le formulaire d'inscription en cliquant sur le lien suivant, avant le 14/09/2026 :

[RENSEIGNER LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

Votre candidature sera évaluée et vous recevrez un mail d'acceptation ou de refus dans un délai de **15 jours** environ.

Le coût pédagogique de cette formation est de 45 €/h, soit 1 215 € pour 27 heures de formation. Les frais d'inscription sont fixés à 80 € et comprennent les repas pour deux midis.

Le coût individuel de cette formation s'élève donc à 1 295 € toutes charges comprises*.

Le règlement (par chèque ou virement) est dû après la formation. La SHF étant certifiée Qualiopi pour ses actions de formation, le coût de cette formation peut être financé par de nombreuses sources mobilisables (OPCO de votre employeur, AIF, etc.).

*La SHF est exonérée de TVA au titre de l'article 261-4-4a du Code général des impôts pour ses activités s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle.

Personnes en situation d'handicap

Si vous êtes une personne en situation de handicap et que vous souhaitez nous en faire part, vous pouvez nous contacter. Nous pourrions essayer d'adapter nos modalités et tenter de prendre les dispositions nécessaires à votre accueil. Notre référente handicap, Charlotte HUBLER (charlotte.hubler@lashf.org) est à votre disposition.

Conditions d'annulation

Au plus tard 10 jours avant le début de la formation. Passé ce délai, les coûts pédagogiques seront facturés à 100%. Téléchargez le [Règlement intérieur de nos actions de formation](#).





Société Herpétologique de France

SIRET 442 242 079 00022 – NDA n° 11756775575

Siège social : 57 Rue Cuvier, CP 41, 75005 Paris

<https://lashf.org>, – formation@lashf.org.